ET PONT-SCORFF DANS TOUT ÇA ?

Photo : http://via-images.com/pontscorff/pontscorff2.html

Je reproduis *in extenso* dans ce post un commentaire que M. Le Priol, ancien candidat aux dernières municipales, a adressé à un élu de l'opposition. Je pense en effet que ce commentaire, perdu dans une liste d'avis se rapportant à un précédent billet, peut intéresser l'ensemble des scorvipontains qui me lisent régulièrement…où occasionnellement. Vos commentaires seront les bienvenus si, bien sûr, ils restent conformes aux usages.

[Je vous joins donc ici un commentaire sur l'actualité locale, sous forme d'un courrier adressé à Xavier PANIER, élu de l'opposition.

« Bonjour Xavier,

en découvrant le bulletin municipal de ce mois de Juillet, je me suis arrêté tout d'abord sur la couverture.
En effet, de très nombreuses manifestations culturelles étant déplacées vers St URCHAUD, ceci ne peut que contribuer au déclin de la fréquentation des pingouins sur la place du village, qui, avis partagés de commerçants, n'a pas été excellente en matière de fréquentation touristique l'été dernier.
Alors que l'économie locale est aujourd'hui concentrée sur les commerces de bouches au nombre de 10 (pour 3500 habitants!), lié à un tourisme artisanal qui n'attire plus autant qu'avant (absence d'activités attractives, signalétiques inorganisée, pas de circuit, non adéquation des ouvertures et du passage des touristes), la seule activité qu peut encore attirer la clientèle vers le cœur, reste les évènements organisés par les forces vives de Pont-Scorff.
Si d'aventure, ces évènements sont concentrés aujourd'hui à St Urchaud, les conséquences seront inévitables pour les commerces de bouche qui pâtissent déjà à Pont-Scorff d'une forte concurrence et de la

conjoncture (-30 à + 5% source revue CHR).

ll me semble que l'image d'un manchot seul sur sa banque eut été bien plus de mise, en conservant le thème de l'exposition photographique du moment.

Cour des métiers d'Arts.
la collectivité dont l'opposition, a approuvé la transformation de l'aide exceptionnelle accordée à la cour fin 2014 en subvention lors de son conseil de Janvier 2015. Des difficultés sont évoquées. Mais quid des engagements de cette association pour trouver une nouvelle autonomie qui n'impose pas une nouvelle aide l'année prochaine. Je n'oublie pas le caractère paramunicipal de cette association et sa gestion de fait par les élus locaux au commande de son bureau, y compris du groupe d'opposition « Pont-Scorff un nouvel art de vivre ».
A noter que l'un de ses membres présent dans ce bureau n'a toujours pas respecté la règle de retrait fixée par le groupe avant les élections dans ce type de situation (voir projet du groupe).

Demande de participation financière pour les TAP
Les parents qui travaillent ont été contraints de se soumettre à cette organisation scolaire dont curieusement personne ne semble souhaiter aujourd'hui une évaluation nationale de l'impact attendu sur le comportement des enfants, les résultats..;
A Pont-Scorff, Il est demandé aujourd'hui aux parents de payer ce service obligatoire alors que l'école privée n'a pas été contrainte d'appliquer cette organisation!!!!
Personnellement, la demande de participation aux parents qui peut s'apparenter à un impôt direct pour un service imposé par l'état et la collectivité aux seules écoles publiques me parait inacceptable, qu'elle qu'en soit les modalités de participation. En France, ne pas augmenter les impôts est politiquement correct. Pourtant, au nom de la raison économique, on fait payer les services. Mais… elle est ou la différence?

Par ailleurs, deux questions s'imposent: Quelle a été la concertation en amont de cette décision sachant que la FCPE nationale y est farouchement opposée?

Quelle réflexion a été partagée en commission municipale des affaires scolaires?

J'espère seulement que le groupe Pont-Scorff 2014 n' a pas voté une telle délibération contraire au bon sens et à l'équité. Sauf à inciter les parents du public à s'orienter vers l'école privée!! et donc… condamner le libre arbitre, le
«facultas voluntatis et rationis» d'un Saint Thomas d'Aquin.

D'autres décisions municipales abordées dans le bulletin municipal laissent pantois sur l'absence de vote contraire du groupe Pont-Scorff 2014.qui semble avoir perdu son âme.
Etre dans l'opposition, s'est savoir affirmer ses différences, savoir dire non.

D'autres choix sont possibles à Pont-Scorff à commencer en matière d'économie locale, domaine d'abandon évident de la collectivité à l'image de ses vitrines du centre.
A ce sujet: Qu'en est-il de ce magistral projet de maison médical en centre ville, fleuron de la politique économique des plaquettes de campagne du Maire réélu. Abandonné par la société porteuse du projet, repris par la ville avec un accompagnement d'une société dans laquelle la collectivité est nouvellement actionnaire (vote favorable de l'ensemble du Conseil municipal), ou en est ce projet que Pont-Scorff 2014 condamnait, non dans son intérêt, mais tel qu'il était annoncé et tel qu'il est construit.

Quelques aspects positifs dans tout cela: le nouveau site de la ville est plus clair, plus agréable, plus intuitif. Par ailleurs, la ville est plus fleurie, plus avenante, plus agréable sur ces principaux axes…Et de vivre aujourd'hui éloigné du centre, je n'oublie pas que les pavés toujours aussi bruyants!!!.

Didier LE PRIOL]

*Commentaire par **LE PRIOL** | 11 juillet 2015 |*